

Harcèlement à l'école

Les puéricultrices à l'école maternelle

AP et femmes immigrées

TU SAIS, NOURS, À
L'ÉCOLE IL Y EN A
PLEIN QUI SONT TRÈS
MÉCHANTS AVEC
MOI ...





Editorial 3

Vie de l'UFAPEC

Echos de notre table ronde de rentrée 4-5

Dossier

Le (cyber)harcèlement scolaire : prévenir par le dialogue 6-9
Mobilisation autour de la prévention du harcèlement 10



Billet d'humeur

En décrochage scolaire à 9 ans... une triste réalité 11

Le débat est ouvert

L'émancipation des femmes issues de l'immigration
passe-t-elle aussi par leur implication à l'école ? 12-13

Le rôle des puéricultrices à l'école maternelle :
un rôle peu mis en valeur ? 14-15

L'école bousculée par les nouvelles technologies 16-19



Pastorale scolaire 20

Lu pour vous 21

Eclater de lire 22

Lever de rideau 23

A vous de jouer ! 24



Union
Francophone
des Associations
de Parents
de l'Enseignement
Catholique

Périodique trimestriel publié par l'UFAPEC

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies

Tél : 010/42.00.50 • Fax : 010/42.00.59 • e-mail : info@ufapec.be

En vous affiliant à 10€ ou 20€ (cotisation de soutien) par an (de date à date),

vous recevez notre périodique et avez accès à notre espace membre sur www.ufapec.be.

Pour affilier votre Association de parents : 30€ à verser avec la mention « affiliation AP 2016-2017 »

+ nom et code postal de l'école en précisant fondamental ou secondaire.

N° de compte : BE 11 2100 6782 2048

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : F. Baie, V. Dautrebande, J. Feron, A. Floor, L. Fourier,
D. Houssonloge, B. Hubien, M. Lontie, B. Loriers, A. Pierard, J-P. Schmidt, I. Spriet, F. Van Mello, G. Volders.

Graphisme et impression : IPM printing

Contacts revue : benedicteloriers@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Editeur responsable : C. Doutreloux



Chers Parents,

Le harcèlement scolaire nous préoccupe toutes et tous, tant ce phénomène est aujourd'hui à la une de nombreux médias, mais aussi parce que nous craignons que l'un de nos enfants en soit victime ou auteur, sans compter ceux qui sont témoins, acteurs involontaires, parfois amusés, indifférents, souvent désemparés.

Depuis trois ans, un réseau d'organisations et d'associations, le Réseau Prévention Harcèlement, s'est mis en place pour pouvoir réfléchir à ce phénomène et offrir des outils et références pertinentes pour tous les adultes concernés par la question. Très récemment, le Réseau a produit une brochure qui peut être grandement utile : « Prévention du harcèlement entre élèves : balises pour l'action ». Elle est disponible au secrétariat (voir page 10).

L'UFAPEC s'est investie résolument dans les travaux de ce réseau et est membre du groupe de coordination. Violaine Dautrebande, chargée de missions dans notre équipe, y participe assidument et peut renseigner les AP qui souhaiteraient organiser une conférence-débat sur cette question.

Ce numéro des Parents et l'Ecole veut aborder cette question du harcèlement pour nous permettre à toutes et tous d'aller plus loin. Sans vouloir être exhaustif, mais en situant clairement le phénomène et esquissant des pistes pour agir judicieusement si nous y sommes confrontés de près ou d'un peu plus loin, l'UFAPEC entend signifier toute l'importance qu'il y a à être attentifs aux situations parfois vécues par nos enfants.

Dans peu de temps, nos enfants seront en congé et nous aurons, sans doute, l'occasion de fêter Noël et le nouvel an en famille ou avec des amis. Que ces moments de rassemblements et d'affections partagées soient pour chacune et chacun paisibles et heureux ! Néanmoins n'oublions pas que, dans les ombres de nos villes et villages, peuvent se vivre des solitudes et des situations où la fête est moins évidente : je pense en particulier aux familles qui ont connu ces derniers mois l'annonce d'un licenciement ou d'une maladie... Que la solidarité que nous essayons de vivre dans nos AP s'étende jusqu'à elles.

A chacune et chacun de vous, un très joyeux Noël et une heureuse année 2017 !

Participez à une soirée d'échanges sur l'utilisation des médias numériques par nos enfants à l'école comme à la maison

Pour des parents d'enfants du primaire

L'UFAPEC et Media Animation cherchent des parents volontaires pour participer, dans le cadre du projet tandem, à une soirée **focus groupe** les 17 ou 24 janvier 2016 en vue de récolter des informations sur ce que font nos enfants du primaire avec leurs appareils numériques.



Quel rôle jouons-nous comme parents pour guider nos enfants avec ces « nouveaux » outils que sont les tablettes, les consoles connectées, les smartphones ? Quel rôle l'école pourrait-elle prendre dans l'éducation à Internet ? ...

Vos réponses à ces questions permettront de construire un projet de collaboration entre des familles et des institutrice(urs). Ce projet européen, mené conjointement en France et en Italie, se déroulera sur 3 ans et a pour objectif d'accompagner les enfants dans leurs pratiques des appareils numériques tant en famille qu'à l'école. Votre école y participera peut-être.



Intéressé(e) ? Contactez vite Julie Feron ou Jean-Philippe Schmidt pour avoir les infos pratiques : 010/42.00.50 ou julie.feron@ufapec.be.

Inscription obligatoire pour le 16 janvier. Attention, nombre de participants limités !





Echos de notre **table ronde** de

*Le 6 octobre dernier, les parents se sont retrouvés à Huy autour de trois ateliers, très actuels. Nous vous en proposons ici un **compte-rendu**.*

AMÉNAGEMENT DES COURS DE RÉCRÉATION

« Comment réinventer les cours de récréation pour qu'elles favorisent le vivre-ensemble ? Comment faire de nos cours des lieux sereins et créatifs ? Comment amener de la nature dans des cours bétonnées ? »... Quelle satisfaction de voir les parents, les enseignants, les directions, les différents acteurs de l'école partager leurs projets, expériences, outils concernant l'aménagement des cours de récréation.

Xavier Dallenogare, responsable de projets chez Good Planet, nous a expliqué son concours « Ose le vert, recrée ta cour » et ses objectifs futurs. Deux enseignantes de l'Ecole Saint Louis à Huy et Stéphane Pivetta, Président de l'AP, nous ont démontré l'importance du partenariat familles-école et nous ont donné l'envie de réaliser un projet tel que le leur: bancs en cercle pour favoriser la convivialité, hôtels à insectes, espaces verts, jeux en tout genre... Elodie Mathys, enseignante, et Nathalie Hanse, responsable de l'extra-scolaire à l'Ecole Saint Martin à Leuze, nous ont décrit tout ce qu'il était possible de faire pour réduire les disputes entre enfants : zone de « course », de « jeux au sol », de « jeux d'adresse », de « jeux de ballons », de « musique et théâtre », de « jardins », de « répit », de « potager »,... Guy Lattenist, directeur du SIEC, Service des Investissements de l'Enseignement Catholique -SEGEC, passionné aussi, à titre privé, de potagers et de nature, a pu nous éclairer en matière de subventions. Il nous a apporté un regard plus technique sur ce qu'il était possible de faire pour aménager la cour. Il nous a aussi partagé sa flamme pour les espaces verts. Ceux-ci sont, dit-il, des écoles de vie pour les enfants qui favorisent les apprentissages, absorbent le stress et les tensions ! Maude Verhulst (service infrastructures scolaires à la Fédération Wallonie Bruxelles) a exprimé le souhait de demander des subventionnements pour les espaces verts dans les établissements scolaires au même titre que certaines constructions comme le préau ou la cour. Affaire à suivre donc...

Au sortir de cet atelier, nous étions tous convaincus que la nature est importante pour nos enfants et que l'aménagement d'espaces verts, ludiques, créatifs et conviviaux dans la cour de récréation est un enjeu de société essentiel.

Plusieurs analyses ont été rédigées à ce propos, vous les trouverez sur notre site internet, onglet « ressources » :

02.16 Potagers à l'école : quelles récoltes sociales ?

21.15 Les espaces naturels dans la cour de récréation : un atout pour les relations sociales et la scolarité des enfants ?

20.16 Une cour de récréation réinventée, terreau d'un nouveau vivre-ensemble ?

France Baie

TRANSITIONS DANS LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE À BESOINS SPÉCIFIQUES

L'idée était d'aborder les deux moments charnières dans le parcours scolaire des élèves à besoins spécifiques : le passage du primaire au secondaire et la sortie du secondaire. Faut-il passer le CEB ? Tenter un retour dans l'ordinaire ? Dans le secondaire spécialisé, quelle forme d'enseignement choisir ? Quelle ouverture possible en matière d'emploi et de formation ?

Après une information sur les différentes possibilités lors de ces transitions¹, place était donnée à la pratique par différents témoignages ainsi qu'à des échanges pour entendre les vécus et les questionnements de chacun autour de la table.

Pour **Xavier Coster**, directeur de l'Ecole Sainte Claire de Huy (fondamental spécialisé types 1, 2 et 8²), les possibilités qui s'ouvrent aux élèves ne sont pas les mêmes s'ils sont suivis en intégration, inscrits en type 1, 2 ou 8. Dès l'inscription de l'enfant, il parle avec les parents de « l'après Sainte Claire ». Lors de la dernière année de l'enfant dans l'école, une rencontre est prévue avec les parents. Un accompagnement par le centre PMS et des visites d'écoles sont prévus. Son conseil est d'être ambitieux sans casser l'enfant. L'important est de trouver une école qui lui convient.

Elodie Hossay est référente coordinatrice du Projet Transition - Insertion à l'école Saint Vincent Ferrer de Liège (secondaire types 1 et 3 forme 3, type 2 forme 2³). Elle met en place un accompagnement individualisé. Vu les listes d'attente et les difficultés pour entrer dans certains lieux (entreprises de travail adapté, centres de jour...), il faut commencer les démarches concernant la transition avant les 18 ans du jeune et informer au mieux celui-ci et ses parents. Mais d'un autre côté, les lieux n'acceptent pas forcément des démarches entamées trop tôt... Il faut se battre, c'est parfois bien compliqué de mettre les choses en place. L'école organise aussi des visites collectives et des animations communes. Il y a une réelle collaboration avec les parents et le centre PMS.

¹ Plusieurs analyses ont été rédigées à ce propos, nous vous invitons à les lire :
- 05.15/ Un passage vers l'ordinaire lors de la transition primaire-secondaire des élèves à besoins spécifiques : Quel réalisme ?
- 04.15/ Transition primaire-secondaire dans l'enseignement spécialisé pour les élèves à besoins spécifiques : un frein ou une chance pour poursuivre leur projet de vie ?
- 14.13/ Passage vers la vie active pour les élèves à besoins spécifiques
- 13.13/ Faire des études supérieures quand on a des besoins spécifiques, est-ce possible ?

² Le type 1 pour les élèves avec retard mental léger, le type 2 pour ceux avec retard mental modéré ou sévère et le type 8 pour les élèves avec troubles instrumentaux et troubles d'apprentissage.

³ Le type 3 s'adresse aux élèves présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité.

Le secondaire spécialisé est divisé en quatre formes selon les objectifs visés. La forme 2 vise l'intégration en milieu de vie et professionnel adapté tandis que la forme 3 vise l'intégration en milieu de vie et professionnel ordinaire.



rentrée

Eliane Demunter, maman d'un adulte sourd ayant vécu ces transitions, fait part de l'évolution concernant cette matière et insiste sur l'importance de l'accompagnement des transitions. Concernant son fils, en maternelle et jusqu'à sa première primaire, il était dans le spécialisé. Vu ses capacités, il a continué son



parcours scolaire dans l'ordinaire en bénéficiant d'un suivi logopédique et surtout du soutien des copains. À l'université, ce sont encore les copains qui lui ont fourni leurs notes. Il est maintenant kiné. Selon elle, il y a actuellement davantage de moyens mis en place pour permettre l'insertion scolaire à visée sociale ou intellectuelle. Il faut permettre à chacun de suivre son parcours selon ses compétences et envies tout en tenant compte des besoins spécifiques.

Durant le débat ont été évoquées la question spécifique des élèves du type 8⁴, la difficulté d'accueillir l'arrivage du spécialisé en 1^{ère} différenciée mais aussi les limites et contraintes de la typologie actuelle⁵. Les types sont vus par certains comme des cases dans lesquelles il faut rentrer et qui ne correspondent pas forcément et de manière complète aux besoins spécifiques des élèves.

Alice Pierard

PACTE D'EXCELLENCE

L'atelier concernant le Pacte pour un enseignement d'excellence s'est déroulé en quatre temps.

Dans un premier temps, Bernard Hubien, Secrétaire général de l'UFAPEC, a présenté la structure du Pacte et son évolution dans le temps à partir de janvier 2015. Il a particulièrement insisté sur la place de la participation parentale aux travaux du Pacte, que ce soit à travers les différentes consultations des parents qui ont eu lieu dans les régionales et les groupes thématiques (enseignement spécialisé et troubles d'apprentissage) à la fin 2015 ou par la présence active des représentants de l'UFAPEC au Groupe Central du Pacte (GC), au Comité d'Accompagnement, dans les deux groupes de la première phase des travaux (diagnostic et perspectives) et au sein de dix groupes sur les douze constitués lors de la troisième phase.

Dans un deuxième temps, Pascal van de Werve, Vice-président de l'UFAPEC, qui nous représente au Groupe Central, a exposé les éléments majeurs des propositions de l'avis n°2 du GC du 3 mai 2016 en matière de pilotage et de gouvernance. L'idée principale est que les écoles auront désormais à établir un contrat d'objectif propre. Ce contrat d'objectif sera réalisé sur base des spécificités de chaque établissement scolaire et sera renouvelé tous les 6 ans. Une évaluation (et des réajustements éventuels) aura lieu tous les 3 ans. Ce contrat sera discuté avec un délégué (qui devra être formé au préalable à cette nouvelle mission) mandaté par le Gouvernement. Ce nouveau partenaire sera ensuite chargé d'accompagner les écoles dans la réalisation de leur contrat d'objectif. En corollaire, une plus grande autonomie sera accordée aux établissements scolaires afin qu'ils puissent développer leurs objectifs de manière mesurée et adéquate, en fonction de leurs réalités particulières, et sans être freinés par des obligations qui ne leur correspondraient pas.

Dans un troisième temps, Michaël Lontie, Secrétaire général adjoint de l'UFAPEC, a présenté le déroulement d'un groupe de travail de la troisième phase : le groupe chargé du parcours de l'élève, des savoirs et compétences, de la définition du futur Tronc commun⁶ et de l'après Tronc commun jusqu'à la certification en vue du Supérieur (CESS) ou en vue d'un métier (CQ). Cela a permis de rappeler aux participants le souhait de l'UFAPEC de voir se développer un Tronc commun véritablement polytechnique et pluridisciplinaire et sa réticence à l'allongement de celui-ci jusqu'à 15 ou 16 ans.

Enfin, dans un quatrième temps, les participants à l'atelier ont pu interagir sur base des trois présentations. La question des évaluations, abordée au fil de la discussion, a particulièrement retenu l'attention de chacun.

Michaël Lontie

© B. Loriers

⁴ Car ce dernier n'existe pas en secondaire.

⁵ La typologie est l'ensemble des huit types présents dans l'enseignement spécialisé selon sa configuration depuis 1970.

⁶ Le Tronc commun est la période où tous les élèves sont rassemblés et suivent le même cursus. Il peut y avoir des visions plus ou moins strictes du Tronc commun selon que l'on considère, ou pas, qu'il commence à l'entame du maternel (ou même avant) ou lorsque l'enseignement devient obligatoire (6 ans actuellement) et selon que l'on considère, ou non, qu'il se termine dès les premières activités complémentaires (options) ou, plus généralement, à partir du moment où les élèves sont répartis dans les différentes filières (général, technique, professionnel).



Le (cyber)harcèlement scolaire :

Les violences scolaires, les brimades à répétitions peuvent résulter d'un mauvais climat au sein de l'établissement scolaire. Certains jeunes croient qu'il est toléré d'harcéler un autre élève, que cela peut parfois être valorisant. De telles croyances peuvent être aussi dues à une absence de discours clair condamnant les pratiques de (cyber)harcèlement à la maison.

Pour lutter contre le harcèlement, il convient d'abord de mieux l'appréhender et le cerner : il est détectable par la répétition, la régularité des attaques qui ont lieu dans la durée et qui conduisent à une escalade. La victime se retrouve dans un état d'infériorité, après avoir tenté de résister¹. Ces violences existent « depuis toujours dans toutes les sociétés : les plus faibles sont harcelés et persécutés par les plus forts² ».

Dans le monde du travail par exemple, les chiffres sont interpellants : « trois salariés sur dix disent avoir déjà été l'objet de harcèlement moral sur leur lieu de travail, c'est-à-dire avoir été l'objet de conduites abusives, qui se sont manifestées notamment par des comportements, des paroles, des actes, des gestes ou des écrits répétés, pouvant porter atteinte à leur personnalité, à leur dignité ou à leur intégrité physique ou psychologique, mettant en péril leur emploi ou dégradant le climat social »³.

AUCUNE INCIVILITÉ NE PEUT ÊTRE BANALISÉE

Est-ce une responsabilité de notre société qui presse les individus au nom de la compétition, de la course à la performance et à la réussite au détriment des valeurs d'entraide et de solidarité, du respect des différences et de l'empathie ? Et d'autre part, n'est-ce pas aussi une implication de chacun de nous, témoins de harcèlement ? Personne ne parviendra à éradiquer complètement ce fléau, mais chacun à notre niveau, nous pouvons lutter contre toutes les formes de violences et d'incivilités, dont nombreux préjugés sur le harcèlement, qui peuvent se révéler dangereux quand ils servent d'excuses pour ne pas agir contre la violence, comme par exemple⁴ :

- le harcèlement ne touche que les gens fragiles au départ, l'entreprise n'a rien à voir avec ça ; les gens qui sont mal au boulot, c'est avant tout parce qu'ils ont des problèmes dans leur vie personnelle ;
- ces situations de harcèlement relèvent de la vie privée de la victime, il ne faut pas s'en soucier, cela ne nous regarde pas ;
- les victimes provoquent elles-mêmes les brimades répétées ;
- c'est difficile de faire de la prévention, il vaut mieux réagir quand le problème se pose ;
- prévenir le harcèlement, ça coûte cher, et aujourd'hui, ce qu'on demande à l'entreprise, c'est d'être rentable ;
- etc.

Ces affirmations ont le mérite de provoquer le questionnement, mais par ailleurs, ne risquent-elles pas de faire basculer le harcèlement dans la banalisation, voire le déni de situations qui peuvent se révéler traumatisantes ?

La gestion du harcèlement va dépendre de la culture propre à chaque institution. Dans notre institution, association, entreprise, école ..., jusqu'où va-t-on accepter les moqueries, les brimades, les incivilités, les violences qui se reproduisent ?

¹ STOCK Christian, *Le harcèlement au travail, le reconnaître et s'en protéger*, Ecolibris, Ixelles, 2015, p.15.
² STOCK Christian, op cit., p. 11.
³ STOCK Christian, op cit., p. 20.
⁴ Guide pour la prévention des risques psychosociaux au travail, publié par le SPF Emploi : http://www.sesentirbienautravail.be/sites/5028.fedimbo.belgium.be/files/explorer/PSR_FR_2013_LIGHT.pdf, p.7.



prévenir par le dialogue

INCIVILITÉS DANS LE MILIEU SCOLAIRE, QUELS IMPACTS ?

Le harcèlement touche avant tout les écoles : qui n'a pas été impliqué de près ou de loin dans des intimidations répétées ? Certains chiffres en disent long : entre 2011 et 2013, une enquête UCL portant sur 6000 élèves révèle que 35% des élèves se disent concernés par le harcèlement scolaire, soit comme auteur (13,9%) soit comme victime (16,4%) soit comme auteur et victime à la fois (4,7%)⁵.

Les retombées pour les élèves **victimes** de harcèlement sont souvent dramatiques : méfiance, dépression, absentéisme, isolement, angoisses, échec scolaire, perte de l'estime de soi, insomnies, suicide parfois.

Les retombées sont également désastreuses pour le **harceleur**. « Il est à craindre qu'ils ne continuent leurs méfaits à l'âge adulte et ne deviennent demain ceux qui, au travail ou dans leur famille, tyrannisent tous ceux qui les entourent⁶ ». Le brimeur n'a pratiquement pas de vrais amis, et il risque de se figer dans son rôle, « il lui sera difficile de se débarrasser du rôle qu'on lui a reconnu⁷ ».

Quant aux enfants qui détournent les yeux, les **témoins**, ils peuvent souffrir de sentiments de culpabilité, de malaise et d'insécurité qui les tourmentent. Ils se taisent aussi car ils ont peur que cela leur arrive.

Les brimades pèsent lourd aussi sur le **climat familial**. Le vécu des parents d'enfant victime de harcèlement est, quel que soit l'âge de l'enfant, lié à la peur, la culpabilité, le sentiment d'impuissance, d'injustice et d'incompréhension⁸.

Les **enseignants** ne perçoivent pas nécessairement l'ampleur du phénomène, et lorsqu'ils s'en rendent compte, ils sont trop souvent démunis pour agir : manque de pistes, de temps, de moyens humains et financiers. **La classe et l'école tout entières** sont impactées par un climat scolaire négatif : méfiance, loi du plus fort, du silence, individualisme, ...

EVOLUTION DU HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE : EN PARLE-T-ON SUFFISAMMENT ?

Il y a encore quelques années, le sujet était tabou, on était honteux de dire qu'on était victime de harcèlement, ou même témoin de situations violentes, et la loi du silence régnait sur les relations humiliantes. De nos jours, ce qui change, c'est le degré de tolérance par

rapport au harcèlement : on ose de plus en plus parler du problème, l'expliquer, le décortiquer, le prévenir, et heureusement s'en indigner. Aujourd'hui, les médias relayent très largement des situations de harcèlement, ce qui contribue fortement à changer nos représentations, à ne plus accepter l'inacceptable, et à ne plus banaliser cette violence. Mais y est-on assez attentif ?

LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE VU PAR L'ŒIL DES PARENTS

Les parents sont parfois confrontés à des réactions de susceptibilité, de culpabilité ou d'agressivité de la part de certains membres de l'équipe éducative « parce qu'ils se sentent jugés et remis en question, et ce même si l'intention du parent ne se situe pas forcément à cet endroit. Assez normalement, devant la souffrance de leur enfant, peu de parents sont en mesure de prendre une position détachée et calme. Parfois, ce sont les membres de l'équipe éducative qui se sentent peu soutenus, voire persécutés par les parents »⁹.

Les parents sont confrontés à une autre problématique qui est qu'en cas de harcèlement, ce n'est pas vers eux que l'enfant va s'adresser en premier lieu. La victime va d'abord parler à son ours en peluche, son animal de compagnie, ses pairs, ... avant de se tourner vers ses parents¹⁰.

- 5 GALAND Benoit, *Les témoins de violences, un vrai levier d'actions*, in *Le soir*, 6 juillet 2015, p.10.
- 6 BELLON Jean-Pierre et GARDETTE Bertrand, *Prévenir le harcèlement à l'école*, éditions Fabert, Paris, 2011, p. 15.
- 7 DEBOUTTE G. *L'enfant ni loup ni agneau*, éditions Erasmé, Namur, 1997, p.65.
- 8 FERRARD Anne et GALAND Benoit (sous la coordination de), *Prévention du harcèlement entre élèves : balises pour l'action*, septembre 2016, publication du réseau prévention harcèlement.
- 9 FERRARD Anne et GALAND Benoit (sous la coordination de), op cit.
- 10 FOSSION G. *Harcèlement entre jeunes, familles et école, comment collaborer ?* Formateur Université de paix, conférence au salon de l'éducation Charleroi, 16 octobre 2014.





L'isolement de la victime et la loi du silence sont souvent des conséquences du harcèlement : « le harceleur menace sa victime de représailles si elle parle, l'enseignant n'ose pas dire ce qui se passe dans sa classe par pudeur ou honte de ne pas tenir sa classe aussi bien que ses collègues, certaines directions d'écoles taisent ou minimisent les faits de violence qui existent au sein de leurs murs par peur de perdre des inscriptions. Chacun a de bonnes ou mauvaises raisons de se taire mais la violence tire précisément sa force du silence qui l'entoure »¹¹.

ENFANT-ROI

Le statut de l'enfant devenu « roi » peut expliquer en partie le harcèlement entre élèves : notre société actuelle fait la part belle à l'individualisme et le statut de l'enfant a évolué dans sa relation avec les autres. L'éducation à la maison n'axe-t-elle pas trop souvent tout sur le bonheur, le bien-être au détriment du vivre ensemble, du collectif ?¹² Cette surprotection des parents ne crée-t-elle pas des enfants-rois, placés dans une bulle, à qui on n'ose rien demander, à qui tout est dû ? Il arrive que ces enfants surprotégés manquent d'empathie, qu'ils ne sachent pas se mettre à la place de l'élève brimé, ressentir ce qu'il éprouve.

CYBERHARCÈLEMENT : IMPACT ÉMOTIONNEL AMPLIFIÉ

Le harcèlement scolaire connaît ces dernières années une forte évolution avec de nouvelles pratiques d'humiliations entre élèves via de nouveaux supports : smartphones, tablettes, PC portables, ... et via de nouvelles techniques de communication dont les réseaux sociaux font partie. Ce cyberharcèlement perpétue les violences 24h sur 24, même après l'école. Une fois sur deux, la violence sur la toile prolonge celle déjà exercée dans le cadre scolaire. Mais à la différence du harcèlement scolaire, le cyberharcèlement ne se limite pas aux murs de l'école, ni à un moment précis. La diffusion de rumeurs ou d'images humiliantes peut être très rapide, vers un grand nombre d'individus, avec un effet boule de neige difficilement contrôlable. Les personnes visées n'ont aucun répit, elles peuvent être agressées tout le temps.

Le cyberharcèlement peut prendre différentes formes : « humiliations, menaces, insultes, rumeurs, textos méchants ou humiliants, à caractère sexuel, diffusion d'images intimes à la suite d'une rupture amoureuse, prise et diffusion de vidéos humiliantes comme la vidéo agression (happy slapping) qui consiste à filmer avec son téléphone une personne en train de se faire agresser physiquement¹³ ».

Avec le phénomène de cyberharcèlement, l'agresseur ne se rend pas compte des souffrances qu'il cause sur

sa victime. On appelle cela l'effet « cockpit » : cette expression vient du fait que les pilotes de chasse, en temps de guerre, sont dans leur cockpit et ne réalisent pas les dégâts qu'ils causent. De plus, le cyberharcèlement a la possibilité de ne pas se faire connaître, en utilisant un pseudonyme, ou en falsifiant son identité. Cela permet au harceleur d'oser davantage, et cet anonyme peut accroître le sentiment d'insécurité et de peur chez la victime¹⁴.

Enfin, notons une difficulté supplémentaire pour les adultes qui encadrent les jeunes : l'apparition des supports mobiles. Les tablettes, smartphones, ordinateurs portables, etc. compliquent notre implication et la surveillance sur ce que font les enfants sur internet, car ils se réfugient plus souvent dans un endroit isolé, et dès lors, cela complique le dialogue entre les jeunes et les adultes.

IMPACT SUR LE CLIMAT : L'ÉCOLE DOIT-ELLE SE MOBILISER CONTRE LE CYBERHARCÈLEMENT ?

L'élève-victime n'a aucun répit et cela a un impact sur le climat au sein de la classe. Les enseignants ont tout intérêt à en tenir compte pour créer un climat de classe positif et propice au développement des compétences des élèves. « Les résultats (de l'étude)¹⁵ montrent que bien des élèves qui sont victimes en ligne le sont aussi en milieu scolaire. De plus, les étudiants multivictimisés ont une opinion plus négative de leur établissement scolaire, ce qui nous amène à conclure sur la nécessité pour les équipes de se mobiliser¹⁶ ».

Plutôt que d'interdire l'accès à internet et aux téléphones portables, ne vaut-il pas mieux privilégier la conciliation et la discussion des acteurs éducatifs avec les jeunes, pour prévenir les dégâts du cyberharcèlement ? Les réseaux sociaux ne sont jamais que ce que l'on en fait et il ne s'agit pas ici de diaboliser ces nouvelles technologies, mais plutôt d'éduquer à la qualité des relations et au respect des autres et de soi.

QUELQUES PISTES DE PRÉVENTION

Nous reprenons ici une synthèse intéressante de l'Université de Paix, 6 axes d'actions à mettre en avant par les équipes éducatives pour prévenir le harcèlement à l'école : « instaurer un climat scolaire bienveillant et accueillant, des règles claires, concrètes et connues, informer et sensibiliser les élèves au phénomène du harcèlement, impliquer les parents dans la prévention, créer des lieux de parole pour échanger au sein de l'école, et inscrire ces démarches dans la durée »¹⁷.

Anne Floor, chargée d'études et d'analyses à l'UFAPEC, note que le fait d'« aider le harceleur à s'extirper de son rôle et l'accompagner dans une nou-

11 FLOOR A., La loi du plus fort n'est pas toujours la meilleure, analyse UFAPEC n°2 2012 : <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2012/0212-agresseur.pdf>

12 HOUSSONLOGE D., *Les risques de l'hyperparentalité : être parent, mais jusqu'à où ?*, analyse UFAPEC n°15 2015 : <http://www.ufapec.be/nos-analyses/1915-hyperparentalite.html>

13 BLAYA Catherine, *La cyberviolence doit-elle être prise au sérieux par les équipes éducatives ? in les violences en milieu scolaire, définir, prévenir, agir*, sous la direction de Claire Beaumont, Benoît Galand, Sonia Lucia, éditions Hermann, 20185.

14 GALBAUD Diane, *D'où vient le cyberharcèlement ?* in revue Sciences Humaines n°279, mars 2016, p. 35.

15 NDLR

16 BLAYA Catherine, *La cyberviolence doit-elle être prise au sérieux par les équipes éducatives ?* Op cit. p.89.

17 CASTANHEIRA Alexandre, *Harcèlement à l'école : comprendre, identifier, agir*, <http://www.universitedepaix.org/harcèlement-a-lecole-comprendre-identifier-agir>, publié par l'université de paix, 13 décembre 2013.



velle manière d'entrer en relation avec l'autre et ce le plus tôt possible contribuera à enrayer la spirale de la violence et va dans le sens d'un mieux-être pour tous (agresseur, victime, témoins...) »¹⁸.

Face à ces brimades répétées, les témoins peuvent être muets, encourager l'agression ou bien s'y opposer. Le groupe peut être un frein pour éviter les dérapages : si plusieurs personnes agissent en même temps pour lutter contre des incivilités répétées, cela peut changer la situation.

Chaque école est concernée par ces violences et faire semblant que cela n'existe pas (pour parfois conserver une certaine réputation), cela fonctionne comme une bombe à retardement, car le message sous-jacent compris par les enfants est que si les adultes se taisent et font semblant de ne rien voir, c'est donc permis.

Nous invitons chaque école à mettre sur pied un projet de prévention ou de lutte contre le (cyber)harcèlement. Pour ce faire, les instances de concertation prévues légalement, comme les associations de parents, les conseils de participation, peuvent être utiles afin d'instaurer un dialogue entre les familles et l'école, et ce avant que les difficultés apparaissent. Citons en exemple la mise en place d'une cellule de prévention, d'une conférence sur le sujet, d'une semaine « anti-violence », etc. L'enjeu sociétal est ici que chaque famille et que chaque équipe éducative agissent et collaborent pour former des citoyens solidaires, actifs, épanouis et responsables, citoyens qui soient capables d'accepter les différences et de vivre dans le respect de chacun.

Enfin, pour une école de la réussite, nos autorités politiques ont aussi tout intérêt à se pencher sur ce fléau, en offrant davantage de moyens humains et d'outils dans les écoles, afin de lutter contre les violences scolaires et cette nouvelle forme de violence qu'est le cyberharcèlement.

ET EN FAMILLE ?

Quelles sont les actions à mettre en place pour que nos enfants ne deviennent pas des harcelés, harceleurs ou témoins silencieux ? L'éducation à la non-violence commence en promouvant la solidarité à la maison, mais aussi le respect des autres et des différences, le dialogue, l'empathie ... C'est aussi en famille que l'on peut apprendre à être assertif, à donner son avis, à se défendre, à se faire respecter et à développer la confiance en soi.

Et si nous découvrons que notre enfant est victime de harcèlement, que faire à la maison ? « Il est utile de vérifier les faits racontés par l'enfant, et d'observer s'il y a des changements de comportement, avant d'en arriver à des conclusions et d'agir. C'est important de soutenir l'enfant, de lui dire qu'on est là, qu'il n'est pas seul, de l'écouter vraiment, de réfléchir avec lui à des stratégies, des solutions pour prendre sa place dans l'école autrement »¹⁹.

¹⁸ FLOOR Anne, *La loi du plus fort n'est pas toujours la meilleure*, analyse UFAPEC n°2, 2012.

¹⁹ GOSUIN Pascaline, animatrice à l'Université de Paix de Namur. *(Cyber) harcèlement à l'école: comprendre, identifier, agir*, extrait d'une conférence UFAPEC en collaboration avec les AP de l'école Saint-Louis à Namur, le 9 novembre 2015.

Pour en savoir plus, lire les analyses complètes sur www.ufapec.be
Analyse n°22 : « Le harcèlement, une responsabilité individuelle ou sociétale ? », novembre 2016.
Analyse n°23 : « Le harcèlement scolaire vu par le prisme parental », novembre 2016.
Analyse n°26 : « L'école doit-elle s'impliquer dans le cyberharcèlement ? », novembre 2016.



Mobilisation autour de la **prévention** du harcèlement

De plus en plus souvent interpellés par des situations de harcèlement, des professionnels de différents horizons se réunissent depuis 2013 pour partager informations, pratiques et réflexions autour des problèmes de harcèlement à l'école. De ces contacts est né le « Réseau Prévention Harcèlement¹ », qui vise à favoriser les échanges entre intervenants de différents secteurs (enseignement, jeunesse, égalité des chances, promotion de la santé, aide à la jeunesse, ...) de manière pluraliste. L'UFAPEC, pour qui le bien-être des élèves est d'une importance primordiale, tient une part active dans ce réseau.

Le Réseau prévention harcèlement a organisé en 2014 un premier colloque participatif consacré au harcèlement scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, dont les objectifs étaient de sensibiliser et d'informer sur cette problématique. En 2015, un deuxième colloque a été consacré aux différentes façons de prévenir et de gérer le harcèlement scolaire.

Les échanges alimentés par ces colloques et le travail effectué par les différents membres du réseau viennent de déboucher sur **deux initiatives concrètes** : d'une part, la diffusion d'une brochure et, d'autre part, une proposition de conférences-débats.

acteurs locaux de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour animer des **conférences-débats** sur le thème du harcèlement à l'école. Ces personnes-ressources sont issues de différents horizons (société civile et secteur associatif, monde de la recherche et organismes publics). L'objectif de ces rencontres est de débattre autour du harcèlement et de faire connaître les différents acteurs de terrains disponibles pour intervenir dans des situations problématiques. Toute demande peut être faite via l'adresse mail reseau.prevention.harcèlement@gmail.com.

La dynamique instaurée par le Réseau Prévention Harcèlement est vraiment riche, intéressante et novatrice. Son but n'est pas de faire ce que d'autres font déjà, mais bien de rassembler les ressources déjà en place pour agir ensemble contre le harcèlement et faire connaître les structures disponibles. L'objectif est de toucher un public confronté à la problématique du harcèlement, mais qui se sent très démuné et seul face à ce phénomène.

Un autre signe que le sujet du harcèlement est pris en compte à tous les niveaux : la Fédération Wallonie-Bruxelles vient d'envoyer une circulaire intitulée « Dispositifs pour les établissements scolaires en matière de prévention et de prise en charge du harcèlement en milieu scolaire »³. Outre un appel à projets, cette circulaire se fait le relais de l'outil « Ce qui vous regarde... no hate » de l'asbl Loupiote à destination des classes du secondaire, d'un projet « ENFANTS CAPables » de l'asbl Garance pour les élèves du primaire et d'une pièce de théâtre « Corentin » adressée aux élèves de 5^e et 6^e primaire. On trouve également dans cette circulaire un grand nombre de services-ressources en lien avec la prévention et la prise en charge du harcèlement et du cyber-harcèlement auxquels les écoles peuvent faire appel. Si ce document n'est pas exhaustif, il donne déjà de nombreuses pistes à toute école qui voudrait mettre un projet en place.



La **brochure**, intitulée « *Prévention du harcèlement entre élèves : balises pour l'action²* », est le fruit d'un long travail de mise en commun et de confrontation des diverses expériences par une quarantaine de professionnels. Ce document vise d'abord à expliquer clairement ce qu'est le harcèlement entre élèves, puis à décrire les réactions des parents face à cette situation. Il s'attache ensuite à dégager des pistes pour agir au niveau du groupe-classe, à identifier comment soutenir le travail des équipes éducatives, et à faciliter la mise en place de projets de prévention dans les écoles. Cette brochure s'adresse à tout

adulte concerné par le phénomène du harcèlement entre élèves. Tout parent affilié qui voudrait en prendre connaissance peut s'adresser à notre secrétariat.⁴

De manière complémentaire, des membres du réseau se tiennent cette année à la disposition des

Violaine Dautrebande

¹ [Http://reseau-prevention-harcèlement.be](http://reseau-prevention-harcèlement.be)

² <http://www.ufapec.be/nos-analyses/brochure-prevention-harcèlement.html>

³ Circulaire n°5944 du 7/11/2016.

⁴ violaine.dautrebande@ufapec.be



En décrochage scolaire à 9 ans...

une triste réalité

De nombreux parents désespérés appellent l'UFAPEC lorsque leur enfant souffre de harcèlement à l'école et qu'ils ne savent plus vers qui se tourner. Voici le témoignage d'un papa dont la vie de famille a basculé suite au harcèlement de son enfant. La situation décrite ici est particulièrement extrême et démontre l'importance de reconnaître le problème et de chercher ensemble les meilleures solutions.

Quand l'école devient souffrance

Il y a tout juste un an, notre fils a décidé qu'il ne voulait plus aller à l'école. Voir son institutrice incapable de lui apprendre les choses était devenu une souffrance pour lui : elle faisait des fautes constamment, mon fils les lui faisait remarquer et, en réaction, elle le stigmatisait en le rabaissant. Au lieu de soutenir notre fils, la direction a amplifié le problème. Le CPMS et le service de médiation scolaire ne nous ont pas aidés. Même avec l'aide d'une personne payée par nos soins, nous ne sommes arrivés à rien... Un changement d'école s'imposait !

Une longue descente aux enfers

Dès la première semaine dans cette nouvelle école, les insultes ont commencé à pleuvoir sur notre fils (3^e primaire) et ont rejailli sur sa sœur (4^e primaire). Nous n'en savions rien. Nos enfants n'étaient pas heureux à l'école, mais nous mettions cela sur le compte de la difficulté de s'intégrer en cours d'année.

Nos enfants s'étiolaient, mais nous disaient que tout se passait bien. L'école nous renvoyait aussi une image positive. Un après-midi, à la maison, nous avons entendu : « Tu n'as plus mal là où tu as eu une gifle tout à l'heure ? » Une phrase discrète, presque chuchotée, mais pour nous, tout s'effondre ! Les insultes s'étaient doucement transformées en coups et maltraitances diverses ! L'institutrice nous avoue avoir beaucoup de peine pour notre fils et ne pas comprendre la méchanceté de ses élèves. L'autre enseignant minimise. L'assistante sociale du CPMS vient trois fois voir nos enfants et, comme nous, s'entend dire par la directrice qu'elle a autre chose à faire que de s'occuper de ce sujet !

Entretemps, notre fils, après les maux de ventre « classiques », se met à déféquer dans son pantalon plusieurs fois par jour. Aucune réaction de l'école, même pas celle d'envoyer notre fils se changer en cours de journée... Nous en arrivons à porter plainte à la police et à le retirer de l'école. Notre fils continuera à déféquer dans son pantalon le temps que sa sœur achève son année scolaire. Nos enfants ont cherché à nous protéger... Nous aurions dû être plus attentifs à tout changement de comportement... y compris une joie exagérée !!!

Après cet épisode, les enfants n'avaient plus confiance dans l'école : les enfants comme les instituteurs ou directeurs pouvaient être maltraitants et SURTOUT... les adultes ne les avaient pas protégés ! La rentrée en septembre dans une troisième école s'est faite dans la souffrance pour tous. Notre fils ne supportait plus aucune remarque et notre fille était sans cesse sur ses gardes : qui risquait de l'attaquer, elle ou son frère ? Puis un soir, notre fille a refusé d'aller à son activité préférée, car elle voulait passer plus de temps en famille, faire des câlins... Fin septembre, nous avons décidé de les retirer de l'école pour une année « thérapeutique » : avoir autant de câlins que nécessaire, passer beaucoup de moments ensemble et surtout, SE SENTIR EN SECURITE ! Tous deux étaient déjà suivis psychologiquement, mais ça n'a pas suffi, il a fallu les médicaliser pour calmer les crises de colère et d'angoisse. Pour le sommeil, nous avons fini par dépasser les cauchemars, mais la peur d'aller dormir est toujours bien présente. Ils ont recommencé l'école fin janvier, mais la situation n'est pas rose.

Ce qui a manqué

Les instituteurs connaissent leurs élèves et devraient être attentifs à un changement de comportement chez un enfant. Les écoles devraient aussi être à l'écoute de l'enfant et de ses parents ! Le plus simple serait sûrement de permettre, dans chaque classe, aux enfants de s'exprimer sans jugement des autres ni des professeurs. Et surtout de régler les problèmes au fur et à mesure.

Quant à nous parents, nous avons fait de nombreuses démarches auprès d'organismes à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, mais aucune n'a permis de trouver une solution.

Des traces indélébiles

Notre fille voudrait ne plus jamais aller à l'école. Y aller est un combat de tous les jours. Elle a toujours cette soif d'apprendre, mais n'a plus foi en l'école. La petite étincelle qui allumait ses yeux n'existe plus. Elle ne veut pas devenir adulte pour ne pas être comme ceux qui lui ont fait tant de mal...

Notre fils a abandonné l'idée de réussir à l'école, il refuse d'écrire ou le fait dans la colère. Plus question de devoirs ou de leçons, plus rien ne l'intéresse si ça vient de l'école. Il n'a plus de copains alors qu'il avait eu tant de mal à s'en faire deux et la vie n'a plus aucun sens pour lui. Il ne comprend pas et parle régulièrement de mourir. Il vient d'avoir 9 ans...

Et un an après ?

Les dernières nouvelles reçues de cette famille sont encourageantes : leur fille est entrée en secondaire après avoir brillamment réussi son CEB avec un an d'avance. Leur fils aujourd'hui âgé de 10 ans pense passer son CEB cette année pour enfin sortir des primaires... Les parents tiennent à rappeler qu'une fois le harcèlement arrêté, il reste encore de nombreuses souffrances... il ne faut pas l'oublier !

Propos recueillis par Violaine Dautrebande



L'émancipation sociale des femmes aussi par leur implication à l'école ?

Pour mieux répondre à cette question, l'UFAPEC s'est tournée vers deux associations qui travaillent pour l'intégration des personnes étrangères et belges d'origine étrangère : la première est l'association « Génération Espoir » située à Ottignies ; la seconde est « La voix des femmes » implantée à Saint-Josse (Bruxelles). Nous y avons rencontré Aïcha, Myriam, Maria, Séverine et Cassilda.

Est-ce facile de mobiliser les femmes issues de l'immigration pour qu'elles prennent une place à l'école ?

Selon Myriam¹, c'est le parcours du combattant ! Pour motiver les mamans à prendre une place active au sein de l'école, c'est très compliqué. Pourtant, la plupart des mamans d'origine étrangère vont tous les jours à l'école pour conduire leurs enfants. Pour cette maman, il existe plusieurs explications à cela : la manière dont elles ont vécu leur propre scolarité, la méconnaissance de l'autre, la peur de se révéler, les complexes, le regard des autres, l'image de l'école comme autorité suprême, le repli sur soi...

Certaines femmes ne viennent pas ou plus à l'école car elles ne sentent pas à l'aise. Elles ne trouvent pas toujours l'accueil espéré et les regards sont parfois « noirs » à leur égard. Les derniers événements, attentats en série n'ont rien arrangé au climat et à la tolérance. Comment se mobiliser, comment prendre sa place à l'école quand on a l'impression que l'on dérange ?

Pourquoi s'impliquer à l'école ?

Maria explique pourquoi elle trouve l'implication des parents à l'école importante : « La langue (le français), la scolarité, l'éducation sont des outils qui permettent une plus grande émancipation. La participation et l'implication permettent aux femmes de prendre part aux décisions et de ne pas les subir. »

Cassilda est la preuve vivante qu'il ne faut pas subir l'école. Elle est fière de son implication : « je suis burundaise. Quand je suis arrivée en Belgique, mon fils avait de très mauvais résultats en secondaire. L'école m'a dit qu'il serait préférable pour lui de suivre des cours de théâtre. Je me suis opposée à leur avis parce que je savais qu'il avait du potentiel. Je suis heureuse d'avoir pu affirmer mon point de vue. Aujourd'hui, mon fils est médecin. »



© D. Houssonloger

Aïcha explique l'importance d'apprendre le français quand on veut s'engager dans l'école de son ou ses enfants : « Quand un enfant voit ses parents s'investir à l'école, il se sent beaucoup plus à l'aise. Mais pour pouvoir s'impliquer, c'est plus facile de connaître le français et d'avoir une connaissance du sujet. J'ai déjà vu des enfants qui se sentaient mal à l'aise parce que leurs parents ne maîtrisaient pas le français. Ce n'est pas toujours facile pour les enfants de jouer les interprètes ».

« J'ai moi-même joué à l'interprète avec mes propres parents. On se sent parfois parent de ses propres parents, on a un certain contrôle sur ce que l'on veut bien dire ou ne pas dire et on a cette culpabilité de ne pas avoir tout dit ». Aïcha

Les femmes issues de l'immigration ont-elles envie de s'impliquer à l'école ?

C'est évidemment très difficile de généraliser et de donner une réponse unique à cette question car l'implication dépend de tellement de facteurs. L'importance de l'implication sera fonction de la profession de la femme, de son intérêt, de sa liberté d'action familiale, de son propre vécu scolaire, de sa culture... Cette question est donc à prendre au cas par cas. Néanmoins, on ressent chez les femmes issues de l'immigration une envie manifeste de s'intéresser à la scolarité de leurs enfants pour leur donner un « meilleur avenir ».

Les femmes issues de l'immigration sont souvent prêtes à participer de manière ponctuelle (apporter un plat, concevoir un costume, participer à des choses où elles se sentent à l'aise...). Au-delà de cela, la participation devient un luxe. Elles sont préoccupées par d'autres soucis bien plus terre à terre (se nourrir, se loger, se soigner, trouver du travail...).

¹ Myriam est non seulement membre de l'association Génération Espoir mais aussi trésorière de l'association de parents d'une école à Louvain-la-Neuve depuis 5 ans.



issues de l'immigration passe-t-elle

Quelles motivations pour rejoindre l'AP ou le CoPA ?

Pour ces femmes issues de l'immigration, l'association de parents (AP) et le conseil de participation (CoPA), c'est souvent du chinois !

Maria nous dit que, pour ces parents venant d'une autre culture, il n'y a sans doute pas de comité de parents ni de Conseil de participation dans leur pays. Ils ont d'autres codes scolaires ; les réunions de parents, s'il y en a, se déroulent sans doute de manière plus informelle. « Ici, tout est si formel, il y a les comités, les délégués, les assemblées, les règlements, ...Il y a parfois un gouffre culturel. Ils ne connaissent pas les mêmes codes que les nôtres. Ce qui est parfois perçu comme un manque d'intérêt ou d'implication ne l'est peut-être pas ! », nous dit encore Maria.

Les structures de l'école et le système scolaire belge sont tellement compliqués à comprendre que les femmes issues de l'immigration ne sont pas toujours motivées à rejoindre l'AP et/ou le CoPA. Participer aux réunions des organes officiels représentatifs et participatifs de l'école n'est pas toujours la priorité.

« La priorité pour ces parents c'est surtout que leurs enfants réussissent ! », affirme Séverine.

Des femmes qui sont de véritables moteurs pour la participation !

Les projets collectifs et l'investissement dans les organes représentatifs de l'école vont concerner une minorité de femmes issues de l'immigration. Cette minorité de femmes peut changer la donne et impulser peut-être un changement dans la participation parentale. Elles sont d'excellents moteurs et de précieuses personnes ressources.

Myriam est sans doute cette exception tant elle est investie. Elle nous parle de ses motivations à faire partie de l'association de son école :

« Etant impliquée déjà dans l'associatif, je trouve l'enjeu essentiel ! C'est important d'avoir un pied dans l'association de parents tant pour mon épanouissement personnel que pour mieux cerner la vie scolaire de mes enfants. Je trouve aussi important d'apporter ma petite contribution par rapport à l'école. J'ai remarqué que beaucoup de parents d'origine maghrébine subissaient leurs statuts de parents. Je me suis dit qu'il y a des incompréhensions à l'école et qu'il faut aussi être là pour dénoncer ces incompréhensions, y réfléchir, trouver des solutions, remettre en question certaines idées et préjugés. Cela fait cinq ans que je suis dans le comité de l'association de parents et je n'arrive pas à lâcher ! En étant dans l'AP, on a accès à une information que les

autres parents n'ont pas. Le fait, par exemple, de préparer notre intervention pour le conseil de participation nous donne un regard non seulement sur l'école mais aussi sur la gestion de l'école. Les résultats obtenus (ex : aménagements des abords plus sécurisés de l'école) est une satisfaction et change la vie de l'école. Aussi, le fait que je sois la seule femme d'origine maghrébine à m'impliquer me donne encore plus l'envie de prendre une place dans l'AP afin de donner ce regard interculturel sur l'école, cette sensibilité. Il est important de réfléchir au comment approcher les parents d'une autre origine, d'une autre culture ».

Incompréhensions entre l'école et les familles

La participation et l'implication des parents à l'école permettent, pour les familles, de mieux connaître l'école. Elles permettent également aux enseignants de mieux appréhender la réalité, l'environnement, les coutumes ou soucis des familles. Mais parfois, il y a des incompréhensions de part et d'autre. Les formations initiale et continuée des enseignants devraient être améliorées afin de mieux coller aux réalités multiculturelles.

Maria explique qu'il y a de grosses incompréhensions entre les attentes de l'école et celles des parents. Il faut trouver les moyens de les clarifier. « Beaucoup de femmes n'ont pas été à l'école. Elles font confiance à l'école, à l'institution. L'école est, dès lors, sacralisée. Les écoles doivent prendre conscience de cela. Elles doivent comprendre aussi que, du côté des parents, ce n'est pas pour autant le néant ! Les parents font confiance, et s'ils ne s'impliquent pas beaucoup dans l'école, ce n'est pas pour cela qu'ils ne s'intéressent pas à la scolarité de leurs enfants ».

Dynamisons l'école !

N'est-ce pas à l'école d'éveiller à la richesse de la multiculturalité ? N'est-ce pas aussi grâce à l'éducation et à l'esprit d'ouverture de nos enfants que nous pourrions faire évoluer positivement notre société ?

Certaines écoles l'ont compris et ont une véritable volonté d'aller vers les autres cultures. Elles inscrivent cette volonté dans le projet d'établissement de l'école et mettent en œuvre des projets bien concrets pour favoriser les contacts et impliquer davantage les parents issus de l'immigration.

L'amélioration de l'image de ces femmes issues de l'immigration dans la société belge et la création de ponts entre les cultures sont des enjeux de société essentiels !

France Baie

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be, onglet ressources : 24.16 L'émancipation sociale des femmes issues de l'immigration passe-t-elle aussi par leur implication à l'école ?



Le rôle des puéricultrices à l'école ma

Le rôle premier de l'école maternelle se situe dans la construction de la personne, rôle spécifié dans le décret Missions¹. Elle doit être un lieu de développement, de socialisation, d'apprentissage et de remédiation. Dans ce cadre, comment s'envisage le rôle de la puéricultrice² ? Joue-t-elle un rôle fondamental dans le développement des plus jeunes élèves ? Quelle est sa place ? Comment peut-on percevoir son rôle ? Quel statut possède-t-elle ? Comment est-elle considérée ?

Pour envisager cette question, l'UFAPEC a rencontré Géraldine Puissant, puéricultrice exerçant dans une école du Namurois ainsi que Catherine Génicot, puéricultrice dans une école du Brabant wallon.

Pourquoi êtes-vous devenue puéricultrice ?

Catherine Génicot : « Je suis devenue puéricultrice parce que je voulais travailler avec les enfants et les petits en particulier, tout simplement. »

Géraldine Puissant : « L'envie d'être avec les enfants pour les aider à grandir et à s'épanouir chaque jour. »

Quelle est la formation à suivre pour être puéricultrice ?

CG : « Le titre requis est le certificat de qualification de puéricultrice, il ne s'obtient qu'à l'issue d'une septième année secondaire professionnelle option puériculture. Cette septième année est accessible après une sixième année professionnelle en puériculture ou une sixième année technique de qualification aspirant en nursing. »

Qu'en est-il de votre statut³ ?

CG : « Il reste malheureusement très précaire... chaque année, nous remplissons un document administratif lourd justifiant l'utilité de la présence de la puéricultrice dans l'école. Ce document construit et argumenté est à déposer au Forem. De plus, en juillet et août, nous retombons sur le chômage. Le salaire n'est pas le même...des centaines d'euros en moins...déjà que notre salaire n'est pas élevé. Cela concerne toutes les puéricultrices non nommées en école. Il faut rentrer une demande avant le 15 avril auprès de la commission des puéricultrices en mentionnant les zones dans lesquelles nous souhaitons travailler ainsi qu'une autre demande auprès du PO pour le 31 mai en signalant notre nombre de jours prestés. En crèche, c'est différent, les puéricultrices dépendent de l'ONE. Le salaire est garanti sur les douze mois de l'année. Heureusement, j'aime travailler en école maternelle. Mais c'est vrai, l'incertitude est pesante. Nous vivons un stress chaque année. Je suis sous contrat APE⁴ pour dix mois sous le régime d'un 4/5 temps. J'ai cinquante-trois ans, vingt-quatre années d'ancienneté dans l'école et je ne suis toujours pas nommée. C'est dur, financiè-

rement. De plus, le régime de congé de maladie demeure celui du secteur privé. Cela veut dire que, pour me remplacer, il faut atteindre un mois de congé de maladie. Vous imaginez l'impact que cela peut avoir dans l'école et la pression sur nos épaules. »

GP : « Concernant notre statut, nous n'avons que peu d'informations, nous devons aller les chercher, nous renseigner régulièrement. On est fort dépendant de décisions périphériques : le document rempli par la direction, la dépêche ministérielle octroyant le poste, le dossier à jour pour le paiement du chômage... »

Quelle est le rôle d'une puéricultrice à l'école maternelle ?

GP : « La puéricultrice a des missions à remplir : elle doit collaborer à l'encadrement des enfants et développe également une action complémentaire à celle de l'institutrice tout en favorisant l'intégration sociale. Elle aménage et gère des espaces appropriés aux petits bouts, et essaie de répondre à tous les besoins des enfants et respecte leurs rythmes biologiques.

Elle exerce également différentes fonctions. Premièrement, favoriser le développement psychomoteur et l'expression orale de chaque enfant. Deuxièmement, elle sera attentive à favoriser l'adaptation harmonieuse au cadre de vie scolaire mais aussi à promouvoir l'hygiène et l'éducation de la santé.

Enfin, des compétences particulières sont attendues. La puéricultrice doit pouvoir réagir à toutes les situations ainsi que s'intégrer à l'équipe éducative. Sans se mettre une pression, la puéricultrice doit posséder un niveau de langage oral suffisant afin de s'exprimer avec aisance dans les différentes situations professionnelles. Pouvoir communiquer semble donc essentiel. »

CG : « Accueillir, écouter, accompagner, aider. Ces actions sont indissociables dans notre métier de puéricultrice. »

GP : « Il ne faut pas oublier que le tout-petit nous renvoie quatre messages continuellement, rassure-moi, regarde-moi, écoute-moi, aime-moi. Ces messages sont notre moteur ! Nous vivons dans la spontanéité. »

¹ D'après l'article 12 du décret Missions, http://www.gallilix.cfwb.be/document/pdf/21557_023.pdf

² Dans cet article, le féminin est utilisé comme représentant des deux sexes, sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes, et dans le seul but d'alléger le texte.

³ http://www.gallilix.cfwb.be/document/pdf/41639_000.pdf

⁴ Contrat « Aides à la promotion à l'emploi » <http://emploi.wallonie.be/home/aides-a-emploi/APE.html>



ternelle : un rôle peu mis en valeur ?

Comment se passe concrètement votre travail sur le terrain ?

CG : « Durant le premier trimestre, je travaille essentiellement en première maternelle. Je suis une journée et demi en classe d'accueil. A partir de janvier 2017, la classe d'accueil augmentant, je consacrerai tout mon temps à celle-ci afin de répondre aux besoins des tout-petits. »

GP : « À côté des contraintes horaires et de constitution de groupes, nous travaillons sur les besoins. Il y a tout d'abord les besoins physiologiques. Ce sont les besoins de nourriture, de propreté, de respect et de repos. Il y a ensuite les besoins de socialisation : jouer à imiter l'autre et l'adulte, jouer à faire semblant, s'adapter aux rythmes de vie et affirmer sa personnalité. L'enfant a évidemment le besoin de bouger et de faire des choses comme jouer, manipuler, construire, confectionner, se déplacer, se développer. Enfin, il a besoin de communiquer soit par son corps, par ses gestes et puis par des mots, des phrases. »

Quelle est votre juste place ?

CG et GP : « Je reste puéricultrice mais je suis intégrée à l'équipe et à toute la réflexion pédagogique. C'est un travail de collaboration et de partenariat ! Je suis bien dans un rôle de complémentarité à celui des enseignants, je ne me sens pas une personne de seconde zone. »

La reconnaissance du travail est-elle appréciée à sa juste valeur ?

GP : « Tout à fait, car nous sommes partie prenante dans le développement de l'enfant au même titre que nos collègues institutrices. Nous sommes là aussi pour reconnaître les désirs de l'enfant : désirs de se réaliser lui-même, de grandir, de se développer. Nous sommes là aussi pour construire des limites et des interdits. »

Comment vivez-vous le travail en équipe ? Est-ce important ?

CG : « Tout à fait ! Indispensable, même ! Cela passe par ce travail de collaboration et de partenariat. Nous sommes toutes des professionnelles, il n'y a pas de différence. Les institutrices changent aussi les enfants. Notre rôle a aussi évolué... on fait confiance, ce n'est plus uniquement l'aide et le change qui sont demandés... Je peux et je prends des décisions même si je partage toujours avec l'institutrice. Il y a discussion, échange et c'est une gratification de notre fonction. Ce devrait être partout comme ça d'ailleurs, c'est primordial. Mon rôle se rapproche de celui d'une institutrice mais je veux garder ma spécificité de puéricultrice. »

Que doivent pouvoir reconnaître les parents dans votre travail ?

CG : « Une puéricultrice à l'école maternelle doit être considérée comme une professionnelle au même titre qu'une institutrice même s'il y a trois années d'étude qui nous distinguent. La formation d'institutrice maternelle va se baser sur les activités tandis que celle de la puéricultrice se concentre sur les soins, l'hygiène. La formation n'est donc pas axée sur l'école maternelle. Mais, le temps passant, nous prenons de la bouteille et notre métier se développe, notre professionnalisme grandit. »

Quelle relation établissez-vous avec les parents ?

CG : « Depuis le temps que je suis dans l'école, les parents me connaissent. Ils me reconnaissent comme Catherine en tant que personne mais aussi en tant que puéricultrice qui accompagne leur enfant. Je partage ce que je fais et je suis présente aux réunions. Cette reconnaissance est indispensable et j'ai la chance de vivre de bonnes relations avec les parents. C'est positif aussi pour les enfants, je pense. »

GP : « Nous sommes dans une relation de confiance. Comme les parents me font confiance, il est de mon devoir de leur renvoyer quotidiennement ce qu'a vécu l'enfant durant la journée afin de sécuriser ces mêmes parents. Cela se fait via un cahier de communication ou un échange direct après le temps scolaire. »

Vous souhaitez ajouter quelque chose ?

CG et GP : « Je suis heureuse que l'on parle de nous. C'est trop rare. Notre statut est catastrophique. Et pourtant, tout le monde est convaincu de notre nécessaire présence à l'école maternelle. Quand aurons-nous un peu plus de considération ? »



© Puéricultrice Classe d'accueil école libre S'-Jean-Baptiste et Maurice Carême - Flémalle Autorisation via google

Jean-Philippe Schmidt

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be, onglet ressources : 25.10 Puériculture à l'école maternelle : une fonction peu mise en valeur ?



L'école bousculée par les nouvelles

Les usages numériques problématiques des jeunes



© contrastwerkstatt

Avec l'omniprésence d'Internet et des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication¹) dans la vie quotidienne, les représentations et les comportements de chacun changent. Le rapport au savoir s'est modifié, ce qui impacte fortement l'école et le monde éducatif en général.

Dans les écoles, la question des nouvelles technologies et des usages numériques des jeunes, notamment sur les réseaux sociaux, fait débat, questionne et peut même inquiéter sans parler des effets sur la vie des familles ou du groupe de pairs. C'est dans ce cadre que l'UFAPEC a réalisé un travail d'analyse pour comprendre comment l'école peut être bousculée par les usages toujours renouvelés et parfois inappropriés que font les jeunes des nouvelles technologies². Ce travail a débouché sur la publication d'une étude en août 2016. Nous nous sommes intéressés aux usages non-pédagogiques et inadéquats que les élèves font d'Internet et des nouvelles technologies à l'école (via des supports tels que les caméras, les GSM, les smartphones) et à l'influence d'Internet et des réseaux sociaux sur le quotidien des établissements de l'enseignement secondaire. Comment l'équipe éducative (direction, enseignants et éducateurs) se positionne-elle par rapport à des usages en marge des normes scolaires (cyberharcèlement ; envoi de photos dénudées ; publication de commentaires dégradants sur l'établissement, un enseignant ou un camarade de classe ; vidéo de professeurs ou d'élèves à leur insu, etc.) ?

La culture des jeunes modelée par le Net

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, les écoles doivent avoir conscience que les élèves dont elles s'occupent sont avant tout des adolescents guidés par leurs propres préoccupations. Les ados n'ont pas toujours les envies et l'attitude que l'on attend d'un « bon élève ». La présence des nouvelles technologies dans l'école offre de nouvelles opportunités, mais aussi de nouvelles sources de distraction pour les élèves, en discutant via les réseaux sociaux, en poursuivant par sms une dispute entamée dans la cour de récréation...

Aujourd'hui, comme le décrit Cédric Fluckiger : « les nouvelles formes de communication interpersonnelle ou d'expression de soi sur le Web participent de la définition même de ce qu'est la culture juvénile actuelle. »³

Les chiffres attestent que les technologies de l'information et de la communication (TIC) remportent un engouement tout particulier auprès du jeune public. Différentes enquêtes font état de la diversité de leur emploi de la part de ce public.

Déjà en 2004, le sociologue Hugues Draelants observait « Le succès des téléphones mobiles est non moins impressionnant : si à 11-12 ans, 2 jeunes sur 3 possèdent un GSM, ils sont presque 9 sur 10 à en posséder un dès 15 ans »⁴. Aujourd'hui, les résultats de l'enquête Web Observatoire en France confirment que **le public des 15-24 ans est fortement attiré par les smartphones : 79,2% en sont déjà équipés**. Que font les jeunes avec



© France Baire

- 1 Les Tic englobent l'informatique, l'audiovisuel, les multimédias, Internet,...
- 2 Julie Feron, Dominique Houssonlogé et Laudine Lahaye, *L'école bousculée par les nouvelles technologies. Les usages numériques problématiques des jeunes à l'école*. Etude UFAPEC, août 2016 | 15.16/ET 2 - <http://www.ufapec.be/nos-analyses/1516-et2-jeunes-tic-a-ecole.html>
- 3 Fluckiger C., *L'école à l'épreuve de la culture numérique des élèves*, Revue française de pédagogie, n°163 (avril-juin), 2008, p. 53.
- 4 Draelants H., *Les usages juvéniles des technologies de la communication. De nouvelles façons d'être ensemble et de se socialiser*, L'observatoire, n°43 (octobre), 2004, p. 65.



technologies à l'école

ces nouveaux téléphones intelligents ? L'enquête a repris les dix principaux usages des 15-24 ans sur smartphone⁵. L'utilisation des réseaux sociaux arrive en tête des usages effectués par les Français - la situation est analogue en Belgique - âgés de 15 à 24 ans : **80,9% d'entre eux utilisent leur téléphone en priorité pour accéder aux réseaux sociaux. La consultation d'un moteur de recherche, la messagerie instantanée et le surf en ligne** récoltent quasiment le même pourcentage chez les 15-24 ans, contre 66,2% de l'ensemble de la population dans l'utilisation d'un moteur de recherche. De manière générale, les résultats de l'enquête montrent que le groupe des 15-24 ans tend à se démarquer de l'ensemble de la population par rapport aux usages prioritaires effectués avec leur smartphone.

Les TIC offrent aux adolescents la possibilité de naviguer, de réaliser des expériences sans être vus mais aussi d'échapper au jugement des autres, à la pression « conformisante » du groupe. En ce sens, Internet leur fournit des espaces de dévoilement, de transparence où « **le jeune ne ressent plus de gêne, ni de peur d'être jugé.** »⁶ En l'absence du regard des autres, « la communication individualisée et neutralisée par l'interface électronique permet de parler de soi plus facilement, tout au moins avec plus d'authenticité. »⁷

Extimité

Par ailleurs, très sensibles au regard des autres, les ados cherchent à obtenir l'affection et le soutien des autres. Cela les entraîne à partager de nombreuses informations personnelles sur les réseaux sociaux. Ils publient photos, vidéos, écrivent des commentaires, partagent des articles dans l'espoir d'être bien vus et de récolter un maximum de « like ». Cette exposition de l'intimité vers l'extérieur est appelée, par le psychanalyste Serge Tisseron, « **extimité** ». Les jeunes en sont de fervents adeptes. Cela ne veut pour autant pas dire qu'ils ne comprennent plus la notion de vie privée, souvent chère à leurs parents et grands-parents. Mais cette notion est en train d'évoluer pour les jeunes comme pour l'ensemble de la société. Cependant, certains ne réalisent pas toujours que les contenus diffusés ne disparaîtront jamais totalement et pourraient de ce fait être « déterrés » à un moment inopportun.

Les jeunes ne sont pas toujours conscients de la portée de leurs actes. N'est-ce pas le propre de l'adolescent, futur adulte en construction ? L'intervention des adultes est donc essentielle dans la prévention des dé-

rives sur le Net, car, en ligne, de nouveaux codes apparaissent : l'étendue de l'audience, la permanence des contenus, la temporalité, les contours plus flous d'une identité virtuelle, la perméabilité entre l'univers familial et scolaire, la reproductibilité et le partage facile des contenus, etc.

UNE NOUVELLE FORME DE CHAHUT ENCOURAGÉE PAR UNE RELATIVE INVISIBILITÉ ?

Les usages juvéniles des nouvelles technologies semblent avoir le potentiel de mettre l'école face à des situations inédites et perturbatrices de son équilibre. Ce potentiel provient notamment des particularités de ces supports numériques qui créent « la possibilité de diffuser à une vaste audience en quelques secondes pouvant ainsi rendre les diffamations, les humiliations publiques, l'anonymat plus important, une plus grande facilité à échapper au contrôle des adultes qui ne sont pas toujours éduqués aux pratiques numériques, la possibilité d'usurpation d'identité, la difficulté d'arrêter la diffusion de contenus indésirés. »⁸

Certaines difficultés peuvent être liées à l'utilisation des réseaux sociaux et d'Internet en général. Le sociologue Pierre Mercklé caractérise les relations électroniques en termes de désincarnation : « puisque les corps des interlocuteurs ne sont plus visibles, du moins si les profils ne comportent pas de représentations photographiques de soi »⁹. Pierre-Antoine Chardel et Bernard Réber, quant à eux, font référence au philosophe Emmanuel Lévinas pour rendre compte des risques éthiques liés aux nouveaux médias : « indirectement, Emmanuel Lévinas nous met donc en garde contre ce risque latent de la perte des visages ou d'une proximité qui est nécessaire au développement d'une certaine "conscience d'autrui." »¹⁰



© pixabay.com

⁵ Source : <http://www.audienceleomag.com/index.php?article=70&rub=3>

⁶ Draelants H., op cit., p. 66.

⁷ Metton C., *Les usages de l'Internet par les collégiens. Explorer les mondes sociaux depuis le domicile*, Réseaux, n° 123 (janvier), 2004, p. 72.

⁸ Blaya C., *Les ados dans le cyberspace : prises de risque et cyberviolence*, Collection Pédagogies en développement, De Boeck, Bruxelles, 2013, p. 49.

⁹ Mercklé P., *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte. Nouvelle édition, Paris, 2011, p. 81.

¹⁰ Chardel P.-A. et Réber B., *Risques éthiques*, Communications, n°88 (janvier), 2011, p. 153.



Ces deux auteurs soulignent que l'absence d'interactions en face-à-face rend les interlocuteurs plus disposés à l'agressivité, car la relation virtuelle modifie la conscience de l'autre. En outre, ils précisent que « la mise à distance, ou la relative invisibilité, peut dissoudre notre sens des responsabilités. Par la multiplication des médiations, nous ne sommes plus toujours en mesure de clairement appréhender les conséquences de nos actes de langage. »¹¹ Les usages envisagés ici sont donc de l'ordre de l'injure, de l'atteinte à l'intégrité physique et morale, de la calomnie, tant au niveau de l'élève qu'au niveau de l'école et de ses représentants. Cela explique le développement des cas de harcèlement et notamment de cyberharcèlement.

Les pratiques numériques juvéniles importent dans l'école des préoccupations nouvelles qu'il serait bon d'analyser, afin de comprendre comment les apprentissages peuvent en être impactés. Et pourquoi ne pas transformer ces pratiques en leviers pédagogiques ? La question est alors de savoir comment partir des pratiques des jeunes pour en faire des outils pédagogiques.

Pour comprendre l'impact de ces pratiques, nous sommes allés à la rencontre d'acteurs du monde de l'enseignement (directions, professeurs, éducateurs, membres des associations de parents). Il ne s'agit pas d'une enquête quantitative mais qualitative. Quatre écoles ont été interrogées dont 20 personnes membres de l'équipe éducative.

Voici ce qui ressort principalement de notre analyse sur le terrain.¹²

Des difficultés relationnelles liées à un manque d'empathie et de respect

Dortoir sous surveillance

« Le dernier fait en question, voyez, j'ai une petite caméra ici et j'ai une classe qui est partie en week-end et alors finalement les garçons n'ont rien trouvé de mieux que de mettre cette caméra pour filmer ce qui se passait dans la chambre des filles mais on a repéré le truc à temps, rien n'est sorti, tout est dans la caméra. Les élèves sont finalement, après enquête, sanctionnés de deux heures de retenue et je vais les rencontrer pour les sensibiliser aux conséquences qui auraient pu avoir lieu... ». Entretien avec la responsable du premier degré – école 3

Revenge porn

« Je viens d'avoir ici deux jeunes qui sont tombés amoureux l'un de l'autre et qui se sont envoyé des vidéos plus qu'osées, rupture, vengeance, diffusion, bam bam, toute l'école est au courant. Y en a une, je ne sais pas comment elle tient psychologiquement... Quand j'ai découvert ça, j'ai essayé de stopper l'hémorragie. Y a une vidéo qui a pas trop circulé, y en a une qui a beaucoup circulé. Il a suffi d'un clash puis c'était l'engrenage... toute l'école a été au courant ». Entretien avec l'éducateur – école 3

À propos du même fait :

« Ça a eu un énorme impact ici. Les éducateurs ont été interpellés par presque... 50 élèves différents. Donc c'est énorme comme impact. Là on est obligés de gérer parce que ça a un impact au sein de l'école donc qu'est-ce qu'on fait ? On triangule toujours. On va aller informer les familles ». Entretien avec la responsable du premier degré – école 3

Un groupe pas si solidaire

« Des élèves ont créé un groupe Facebook à propos d'un autre élève qui était un peu l'exclu de la classe. Le groupe s'intitulait « si tu n'aimes pas... » avec le nom de l'élève en question. Le groupe a récolté beaucoup de « like », de « j'aime » de la part d'élèves de plusieurs années différentes, pas forcément des élèves de la classe... y avait des élèves de 2 et de 3^e secondaire, des élèves de rhéto. L'élève en cause est venu m'en parler et puis ça a disparu ». Entretien avec l'éducateur – école 4

Les équipes éducatives identifient notamment des difficultés relationnelles liées à un manque d'empathie, de considération et de respect à l'égard d'autrui pour expliquer certaines dérives dans l'usage des nouvelles technologies par les élèves. Travailler au développement des compétences sociales et notamment à la « conscience d'autrui »¹³ serait dès lors un point crucial de tout programme de sensibilisation aux usages relationnels des nouvelles technologies. C'est là que le besoin de formation des jeunes serait le plus prégnant : « On doit alphabétiser aussi nos jeunes à la socialisation, au phénomène d'empathie, c'est-à-dire « est-ce que je peux décoder ce que l'autre ressent » parce que souvent ils le nient. [...]. Ça c'est le plus problématique pour moi. C'est le phénomène de manque de respect. »

¹¹ Idem, p. 152.

¹² L'enquête ici présentée est issue d'un stage réalisé à l'UFAPEC par Laudine Lahaye en vue de la rédaction d'un mémoire de fin d'études en sociologie. Laudine Lahaye a également co-écrit la présente étude avec des chargées de mission de l'UFAPEC.

¹³ Chardel P.-A. et Reber B., op cit., p. 153.



Coordinateur numérique

Il nous a semblé important de nous intéresser également aux moments concrets de crise qui peuvent se présenter dans une école et qui nécessitent une réaction urgente et contextualisée de la part des écoles : l'appel à un partenaire extérieur est-il aussi efficace ou pertinent que la sollicitation immédiate d'un membre du personnel compétent ? Sur base des informations récoltées, il semblerait plus opportun que les écoles puissent chacune bénéficier d'un « interlocuteur pertinent » chargé de la gestion immédiate de crises liées aux usages des TIC au sein de l'établissement. Cela suppose, encore une fois, de travailler à la formation des acteurs scolaires mais aussi de donner aux écoles les moyens de rémunérer cette personne en fonction du temps passé à la tâche, notamment lorsque s'ajoutent à celle-ci d'autres activités d'éducation aux médias planifiées sur le long terme.

L'implication des parents

La perception des enseignants est que les parents sont indifférents ou démissionnaires : ils ignorent voire ne se soucient pas des activités de leurs enfants en ligne et se contentent tout au plus de réguler le temps d'exposition aux écrans. Les établissements sont demandeurs d'une plus grande implication des parents dans l'éducation des élèves vis-à-vis des nouvelles technologies.

Regards croisés parents/équipe éducative

On peut s'interroger sur l'implication réelle des parents.

En 2011, l'UFAPEC avait réuni des groupes de parents autour de la question, dans une recherche-action sur les usages du Net en famille : Les enfants du Net et leurs parents.¹⁴ Nos deux études¹⁵ permettent d'observer des similitudes dans les attentes et une forme d'effet miroir dans la représentation que chaque acteur a de l'autre :

- chacun est confronté de façon inédite à ce genre d'usages qui met à mal le climat scolaire comme familial, que le jeune soit auteur ou victime d'usages numériques inappropriés ;
- chacun se sent plutôt démuné, peu formé, informé, outillé pour gérer le problème ;
- chacun a tendance à rendre l'autre partenaire responsable de l'éducation aux médias comme des usages problématiques qui y sont liés. «C'est aux parents à éduquer leurs enfants» opposé à «c'est à l'école et aux enseignants à éduquer aux nouveaux médias, à gérer et mettre des choses en place» ;
- chacun est en attente de soutien, d'accompagnement, de formation et d'information.

Position UFAPEC

Pour l'UFAPEC, organisation représentative des parents d'élèves de l'enseignement catholique, la question des usages problématiques sur les réseaux sociaux à l'école relève de la question de l'éducation aux médias au sens large. En tant que membre du Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'UFAPEC rappelle que l'éducation aux médias est l'affaire de tous, parents et enseignants comme de la société dans son ensemble. A ce titre, l'UFAPEC souhaite que l'école puisse renforcer sa formation. L'école se doit aussi de proposer une intervention éducative numérique à destination des élèves. L'exemple du professeur-webmaster dans l'un des établissements visités montre qu'un enseignant qui instruit en même temps qu'il éduque est nécessaire. Certes, cela exige un savoir-faire et des connaissances spécifiques, hors du cadre des disciplines traditionnelles.

¹⁴ Houssonloge D., *Les enfants du Net et leurs parents. Une recherche-action sur Internet en famille*, Etude UFAPEC n° 36.11, 2011.

¹⁵ Celle de 2011 avec les parents et celle de 2016 avec l'équipe éducative



© France Baie

Face à toutes ces observations, la voie de l'alliance éducative entre l'école et les familles autour et dans l'intérêt du jeune semble être la meilleure voie possible ; une alliance éducative pour réguler les usages numériques problématiques qui traversent l'école comme la famille et qui rendent les frontières floues. Internet et ses usages problématiques nous surprennent et peuvent nous malmener, mais ne serait-ce pas une nouvelle occasion pour l'école et la famille de dialoguer et se reconnaître ?

Dominique Houssonloge



Le harcèlement nous « harcèle » !

Ce problème de société nous touche au sein de nos écoles et au cœur des familles. Nos réactions face au harcèlement sont avant tout dictées par la défense de nos valeurs humaines. Nous ne pouvons supporter qu'un être humain soit placé dans une position où il va jusqu'à perdre son intégrité physique et morale. « La grandeur d'une société se mesure à l'aune de la prise en compte de la fragilité de tous ses membres, spécialement ceux qui se trouvent en situation de grande précarité physique, psychique, morale ou spirituelle », nous dit B. Ars, philosophe. Et il a bien raison, plus nos établissements défendront les petits, plus ils seront grands.



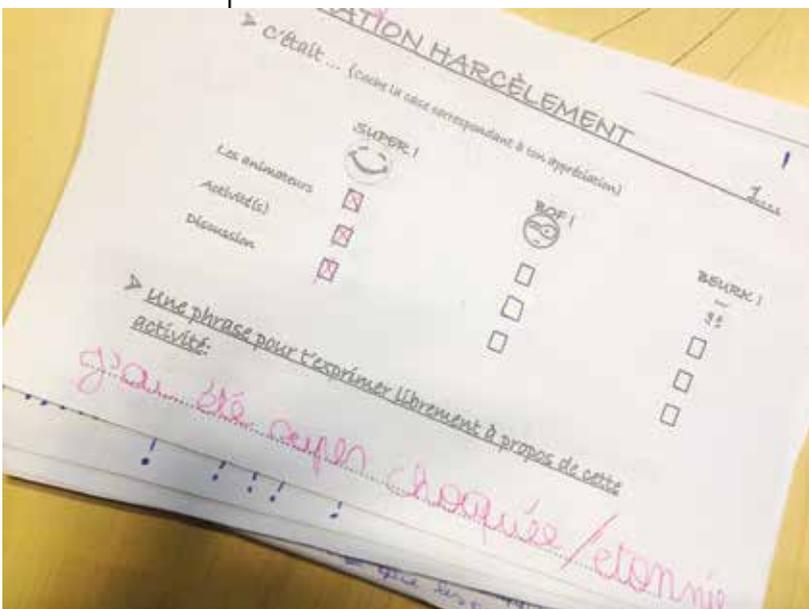
© L. Fourrier

- 1 Bernard ARS (dir), « Fragilité, dis-nous ta grandeur », Paris, Cerf, coll. « Recherches morales », 2013, p. 260.
- 2 Commission Interdiocésaine de Pastorale Scolaire

Nos écoles chrétiennes ont-elles un devoir spécifique face au harcèlement ? Nos projets éducatifs, d'établissements, nos chartes, nos règlements s'inspirent directement des évangiles, du Christ et de sa vie. Jésus présente une sensibilité extrême à toute souffrance, il a toujours été au-devant de tous les fragilisés, ne fermant les yeux sur nul être détruit ou mis à la marge. Notre rôle premier est de suivre son exemple, de s'arrêter et de prendre tout le temps possible et nécessaire pour remettre les enfants debout, en faisant cesser le calvaire qu'ils subissent mais aussi en accordant une attention toute particulière à leur reconstruction. Notre rôle est aussi de prendre en compte le harceleur. En effet, n'est-il pas lui aussi en souffrance et en grande précarité psychique ou spirituelle ? Nous devons aussi l'aider à grandir et à prendre confiance en lui pour qu'il cesse d'écraser les autres pour se sentir important.

Au sein de nos écoles chrétiennes, une autre spécificité : La Pastorale. Mais ce mot n'est-il pas désuet ou mal compris ? Si le terme parle immédiatement en contexte rural, il faut bien admettre qu'il évoque désagréablement, chez beaucoup de nos contemporains, l'image du troupeau docile sous la fêrule d'un berger... Mais si nous mettons de côté l'image du troupeau et que l'on s'attache au berger qui cherche sa dernière brebis perdue, qui ne rentre pas chez lui tant qu'elle n'est pas à l'abri, le rôle du pasteur est alors éclairé différemment. Il importe donc de se remettre en mémoire que le mot « pastorale » cache toujours des trésors : le service et le soin accordés sans mesure à chacun... en commençant par le plus fragile !

Les équipes pastorales des écoles sont également là pour travailler en amont le terrain favorable au bien vivre ensemble, proposant des animations d'accueil et de respect excluant dès lors, ou réduisant le mieux possible, les préjugés, l'exclusion de la différence, le racisme et tant d'autres injustices qui sont souvent les causes du harcèlement. La campagne d'affichage réalisée par l'équipe de la Commission Interdiocésaine de Pastorale Scolaire (C.I.P.S) propose d'ailleurs cette année différentes interpellations : « Et toi, t'en fais quoi ? ». Elle peut être un excellent point de départ d'une discussion et réflexion de classe sur le sujet du harcèlement. Car si nos écoles et nos équipes pastorales mettent tout en œuvre pour prévenir et réduire le harcèlement, c'est bien au cœur des classes et avec les élèves que la prise de conscience sera la plus efficace. Les jeunes ne se rendent pas toujours compte du mal qui peut être fait par ce qu'ils considèrent au départ comme de simples moqueries. Echanger ouvre les yeux. Oser en parler librement. Montrer en tant qu'adulte ce qu'on refuse catégoriquement pose un cadre et des limites.



© L. Fourrier

Laurence Fourrier

Fleur du désert

Waris Dirie & Cathleen Miller

Cet ouvrage retrace le parcours d'une jeune femme somalienne qui, à treize ans, décide de prendre sa vie en mains et quitte la tribu nomade à laquelle elle appartient, convaincue que sa vie ne peut se résumer à un mariage qu'elle n'a pas choisi.

Waris a 13 ans lorsqu'elle quitte sa famille pour échapper au mariage que son père a programmé pour elle. Elle doit faire vite ; la veille elle a rencontré l'homme à qui elle est promise, un vieillard édenté qui marche à l'aide d'une canne. Avec la complicité de sa mère, elle part au petit matin lorsque son père et toute la famille dorment encore. Elle marchera pendant plusieurs jours au travers du désert sans boire ni manger, faisant des siestes lorsque la température ne lui permet plus d'avancer, elle veut rejoindre Mogadiscio où vit sa tante mais elle n'a aucune idée de l'endroit où elle se trouve. Les premiers villages qu'elle découvre après avoir vécu dans le désert la surprennent tant par le bruit, la cadence mais aussi la violence. Elle échappera au viol de justesse en se défendant comme une lionne et en blessant grièvement son agresseur, mais peut-être l'a-t-elle même tué, elle ne le saura jamais.

C'est chez sa sœur Aman qu'elle débarquera dans un premier temps. Elle aussi avait préféré fuir sa famille à l'annonce de son mariage, elle vit maintenant avec l'homme qu'elle a choisi et semble être heureuse. Waris l'aide du mieux qu'elle peut, mais est très consciente du poids qu'elle représente pour sa sœur et elle décide de repartir pour Mogadiscio là où se trouve sa tante. Celle-ci accepte de l'héberger en échange d'une fonction de garde d'enfants. Jusqu'au jour où elle entrevoit la possibilité de partir pour l'Angleterre chez son oncle ambassadeur à Londres. Elle assumera de lourdes tâches domestiques pour une enfant qu'elle est toujours, mais rien ne la décourage car elle a l'intuition que son destin est ailleurs. A l'annonce d'un prochain départ pour la Somalie (car son oncle termine ses quatre années d'ambassadeur à Londres), Waris refuse de retourner là-bas, elle rusera en cachant son passeport afin qu'ils ne puissent pas l'emmener. Seule, sans emploi et à la rue, elle trouvera néanmoins un travail dans un fastfood et sera hébergée au sein d'un foyer pour jeunes. Mais elle est libre, enfin !

Peu à peu, la chance tourne et malgré ses réticences, elle accepte de se rendre au rendez-vous d'un photographe qui lui propose de poser pour quelques photos. Waris est très belle mais très lucide et c'est ce qui

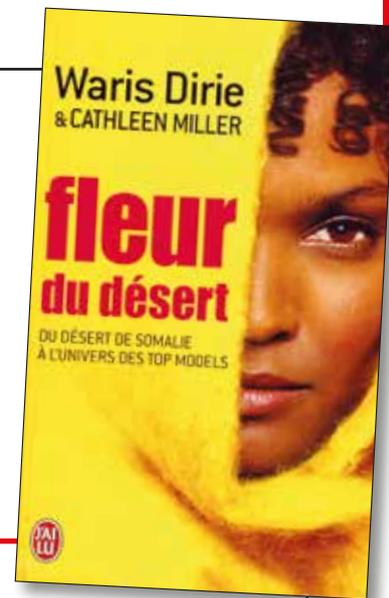
lui permettra sans doute de ne pas sombrer dans les tentations et les pièges de ce milieu parfois décadent. Mais c'est aussi dans sa culture et les valeurs acquises dans son enfance et auprès de sa famille qu'elle puise la force de son caractère.

Pourtant une grande souffrance fait partie de sa vie et ressurgit régulièrement tous les mois, lorsque son corps lui rappelle qu'elle est une femme. Victime de la tradition africaine, elle fut excisée à cinq ans dans des conditions abominables et inhumaines. Tel est le sort de toutes les filles et elle fut une heureuse rescapée car beaucoup d'entre elles n'y survivent pas. Ce n'est malheureusement pas un événement que l'on peut laisser derrière soi comme un très mauvais souvenir, il se répercute dans le quotidien de vie de toutes ces femmes mutilées et cousues. Uriner est une épreuve et, chaque mois, les douleurs féminines sont atroces et potentiellement responsables de nombreuses infections. Elle décidera de se faire opérer et mettra ainsi fin à ses souffrances physiques, mais celles plus profondes et intimes ne s'effaceront jamais.

Devenue un mannequin célèbre, Waris n'a jamais abandonné le combat, d'abord pour elle et ensuite au nom de toutes ces femmes qui endurent cette tradition barbare qui rassure les hommes dans leur plaisir et leur égoïsme.

Devenue mère à son tour, Waris ne reniera jamais sa culture ni ses origines, consciente de leurs richesses malgré la dérive de l'excision. Elle acceptera de devenir ambassadrice de l'ONU afin de sensibiliser le plus de monde possible à cette cause.

Sa connaissance des deux cultures lui permet de poser un regard plus critique sur notre mode de vie occidental. Elle balaye au passage quelques-unes de nos valeurs qui lui semblent si futiles et nous comprenons que son expérience de vie légitime son point de vue. Après tout, elle sait de quoi elle parle !



Référence :
Waris Dirie & Cathleen Miller - Fleur du désert
- Editions Albin Michel - 1998 - 280 pages - 6,20€

Fabienne Van Mello





Bibi et les méchants

Eric ENGLEBERT et Claude K. DUBOIS • Mijade • 2016 •
Namur • 32 p. • 11 € • dès 4 ans

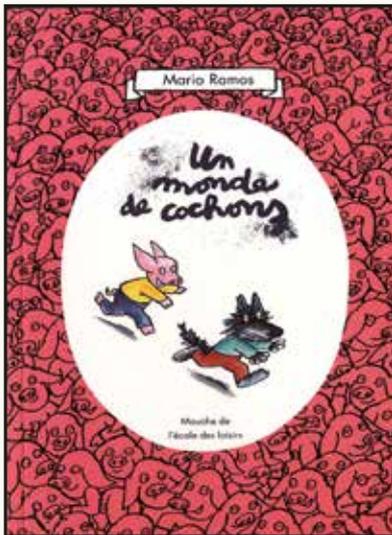
Bibi rentre à l'école. Il se fait vite de nouveaux amis. Cependant, dans la cour de récréation, un groupe de grands l'ennuie et se moque de lui. Bibi commence à avoir peur d'aller à l'école. Heureusement, son ami Loup a la solution pour que Bibi ne se laisse plus intimider par les méchants. Et le lendemain, rempli de confiance, Bibi n'écoute plus les bêtises des vilains méchants.



Un monde de cochons

Mario RAMOS • Mouche de l'école des loisirs • 2005 • Bruxelles • 49p. • 11,20 € • dès 6 ans

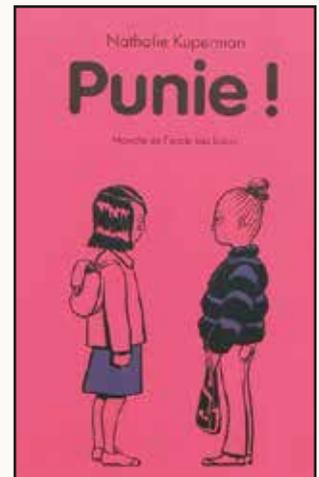
Nous sommes dans une école de cochons. Louis, le jeune loup, vient d'y faire son entrée. Tout le monde regarde le nouveau : « Il fait un peu peur », « Il a l'air méchant », « Il doit sentir mauvais»... disent-ils. Louis est seul et malheureux. Comment va-t-il réussir à se faire une place dans ce monde de cochons ?



Punie !

Nathalie KUPERMAN • Mouche de l'école des loisirs • 2009 • Bruxelles • 79 p. • 8,70 € • dès 7 ans

Un jour, Olivia passe la récréation au coin, près des poubelles. Mais ce n'est pas la maîtresse qui l'a punie, c'est Coralie, sa meilleure amie. Olivia est terrifiée. Si elle en parle à sa mère, celle-ci voudra savoir exactement ce qui s'est passé. C'est trop difficile. Comment lui expliquer le secret qui la lie à Coralie ?



Je me défends du harcèlement

Emmanuelle PIQUET • Lisa MANDEL • Albin Michel Jeunesse • 2016 •
160 p. • 16,90 € • dès 8 ans

Le harcèlement peut prendre plusieurs formes et avoir des visages divers. Contrairement aux idées reçues, les victimes et les harceleurs ne présentent pas un profil type, et les situations de harcèlement sont avant tout alimentées par la peur et la vulnérabilité. Ce livre-documentaire présente 15 situations d'enfants victimes de harcèlement qui trouvent des idées, des solutions, pour réagir et s'en sortir. Et ce, grâce à Emmanuelle Piquet qui a mis au point une stratégie de parade, (l'« effet boomerang » ou les « flèche de résistance »), qui peut s'adapter à chaque situation. C'est actif, dynamique, très original et profondément efficace !





Théâtre Jeune Public

Quatre pièces pointées dans le menu copieux et varié du festival « Noël au théâtre »
et jouées aussi les mois suivants.

THÉÂTRE POÉTIQUE

Petit Mouchoir

L'Anneau Théâtre • à partir de 4 ans

Petit Mouchoir de rien est tombé d'une poche ;



© Nicolas Bormal

emporté par le vent, le voilà minuscule point blanc près des nuages. Un peu déboussolé, il rencontre une taupe qui a perdu

ses lunettes, une caille son œuf tout neuf, une abeille ses ailes et son dard, un chat sa dent, la grenouille son amoureux crapaud...

De ses pérégrinations inattendues, il sortira grandi. Une scénographie simple et astucieuse (carré noir de bandelettes caoutchouc délimité par un périmètre en bois) donne vie à tout un univers terrestre et souterrain. Un plaisir visuel aussi bien pour les bambins que pour leurs parents.

THÉÂTRE DIVERTISSANT

Piletta Remix

Collectif Wow • à partir de 8 ans • Prix de la Ministre de la Culture • Coup de cœur de la presse

Comme annoncé, c'est du théâtre pour les oreilles ou de la radio pour les yeux.

En arrivant, chaque spectateur reçoit un casque audio pour écouter un conte mis en ondes.

L'avantage : découvrir les ingénieuses astuces pour créer des bruitages plus vrais que nature et rendre perceptible le moindre chuchotement. Le désavantage : cela ne bouge pas beaucoup !



© Nicolas Bormal

Une idée certes assez originale pour raconter l'histoire de Piletta désireuse de guérir sa mamy grâce à une potion de fleurs qu'elle aura bien du mal à dénicher parce qu'elle se trouvera prise aux pièges d'adultes aux intentions peu louables !

THÉÂTRE CHANTÉ

L'histoire d'une longue journée

Agora • à partir de 3 ans

Le spectateur tout neuf, après la représentation émaillée de chansons, aura peut-être une impression de manque ou de minimalisme. Pour un regard aguerri, un énorme travail minutieux et cohérent sera perçu parce que rien mais rien n'est laissé au hasard

à l'intérieur de ce mini chapiteau salon fleuri d'Avi et Iva, les méticuleux. Tout y est réglé au centimètre près !

Débarque en cet antre au kitch très étudié, un Plug aux belles bottines rouges mais sales, à l'estomac vide et sans son sac de billes. Les rituels établis sont bousculés.

Malgré l'étroitesse du lieu, une mise en espace dynamique permet au trio de comédiens un jeu d'une grande justesse dans cette confrontation entre l'ordre routinier et la fantaisie inventive.



© Gilles Destexhe

THÉÂTRE SOCIÉTAL

La théorie du Y

Cie La Théorie du Y • à partir de 13 ans • Prix de la Ministre de l'Enseignement secondaire • Prix Kiwanis

Une vingtaine de séquences menées au grand galop pour suivre Anna de ses 9 ans à l'âge adulte.

Elle écoute et subit les codes normatifs ressassés par ses parents, les copains, l'école, la société jusqu'au jour où son cœur et son corps découvrent l'amour pour une autre XX.

La voilà oscillant entre XY et XX...

La pièce audacieuse et interpellante pose les questions que beaucoup expriment ou taisent à propos de la bisexualité, la normalité et la recherche de l'équilibre amoureux.

Un thème rarement abordé en théâtre jeune public et efficacement interprété par quatre jeunes comédiens fraîchement sortis de l'IAD.



© Nicolas Bormal

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse), 321 Avenue de la Couronne, à 1050 Bruxelles. Tél. 02 643 78 80 ou <http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques : www.ruedutheatre.eu

Isabelle Spriet



A vous de jouer !

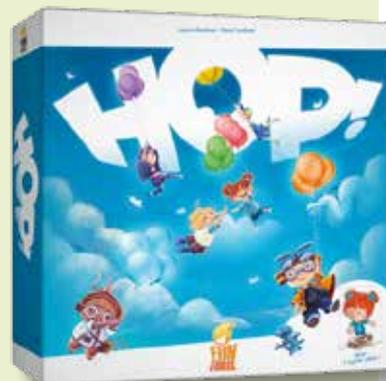
Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

Hop

En route vers les cieux !

A partir de 6 ans, pour une durée de 45 minutes. De 3 à 6 joueurs

Montez de nuage en nuage afin d'arriver le premier tout en haut du ciel. Chaque défi relevé permet de s'élever dans le ciel. Aider les autres joueurs à monter rapporte également des récompenses. De nombreux défis ne peuvent être relevés seuls et nécessitent l'aide d'autres joueurs. Soyez habile et vous gagnerez des niveaux, mais choisissez judicieusement vos partenaires pour limiter les points qu'ils gagneront à vos côtés.



King Domino

Incarnez un Roi

A partir de 8 ans, pour une durée de 30 minutes. De 2 à 4 joueurs

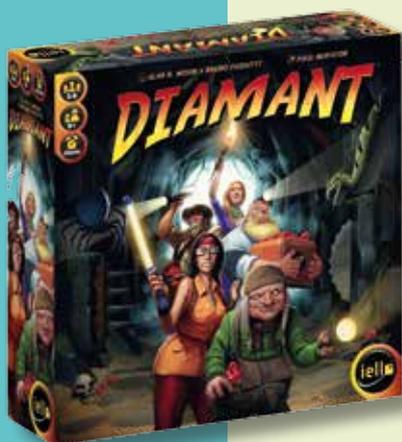
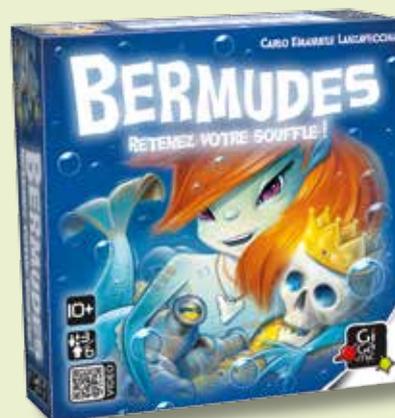
Vous incarnez un Seigneur en quête de terres pour étendre son Royaume. Champs de blé, lacs, montagnes... il vous faut tout explorer pour repérer les meilleures parcelles. Mais d'autres Seigneurs convoitent les mêmes terres que vous...

Bermudes

Retenez votre souffle !

*A partir de 10 ans, pour une durée de 30 minutes.
De 3 à 6 joueurs*

Bermudes est un jeu coopératif dont la durée d'une manche est déterminée par la capacité des joueurs à retenir leur souffle. Au signal, les joueurs commencent à retenir leur respiration et peuvent alors poser des cartes pour essayer de récupérer des trésors. Mais dès qu'un joueur reprend son souffle, la manche s'arrête et on fait les comptes ! Après 5 manches, si les joueurs cumulent plus de trésors que la sirène, ils gagnent.



Diamant

Dans la peau d'un chercheur de trésor

A partir de 8 ans, pour une durée de 30 minutes. De 3 à 8 joueurs

Explorez la grotte de Tacora d'un pas prudent, sous la seule lumière de vos torches. À chacune de vos avancées, découvrez un nouveau couloir et ramassez les diamants trouvés sur votre chemin. Décidez ensuite si vous voulez rentrer au campement pour mettre en sécurité tous vos trésors dans votre coffre, ou si vous préférez continuer votre expédition vers les profondeurs de la grotte... A vos risques et périls !